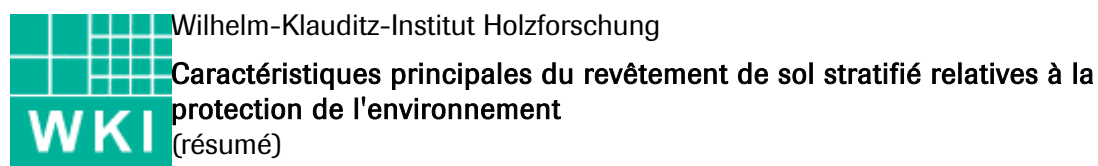


ENVIRONNEMENT

- Le sol stratifié Luxfloor est composé à 90% de la matière première renouvelable: le bois
- L'exploitation du bois se fait grâce à l'entretien et le soin des richesses forestières locales
- Le sol stratifié ne contient aucune trace de PVC, PCB, Dioxine ou autres
- Recyclage et retraitement facile et sans problèmes

Ci-dessous, un résumé d'un rapport publié par l'institut WKI de Dresden/Allemagne, indépendant et référence dans la recherche des sciences du bois.



Les revêtements de sol stratifiés sont constitués de matériaux à base de bois recouverts d'une couche de surface de haute qualité. Ils sont destinés aux locaux intérieurs. Les couches de surfaces sont composées de matériaux résistant à l'usure. Ils sont hermétiques et largement utilisés depuis des dizaines d'années dans la fabrication de mobiliers de cuisines et de laboratoires, d'équipement de bureaux et d'aménagement de boutiques. La plupart de ces domaines d'emploi ont de hautes exigences hygiéniques. Les caractéristiques des matériaux de surfacage et les supports à base de bois sont définis dans les différentes normes françaises et européennes.

Les colles et matériaux de surfacage utilisés pour la fabrication de revêtement de sol stratifié sont élaborés en phase aqueuse. Ils contiennent comme liant organique volatile, dans leur forme pré-condensée, du formaldéhyde et, pour les feuilles stratifiées HPL, aussi du phénol. Ces procédés de fabrication n'incluent pas de solvant organique. Des produits de traitement du bois ne sont ni utilisés pour les panneaux de fibres ou de particules, ni rajoutés aux couches de surface. La polymérisation des résines s'effectue à l'aide d'un système réactif sans chlore. De même, les matières plastiques à base de PVC sont exclues de la fabrication des revêtements de sol stratifiés.

Le taux de dégagement de formaldéhyde est limité à 0,1 ppm par le règlement de l'Interdiction des Produits Chimiques (Chemikalien-Verbotverordnung).

Des analyses réalisées selon les essais officiels dans les chambres de mesures ont montré que les taux de dégagement, compris entre 0,005 et 0,03 ppm, sont sans exception, très faibles et qu'ils sont dans la fourchette des taux de dégagements autorisés. D'autres analyses approfondies ont montré que le revêtement de sol stratifié n'émet pratiquement pas de dégagement.



La grande stabilité chimique et thermique des matériaux de surfaçage et leur grande facilité de nettoyage et d'entretien sont des avantages appréciables à l'usage des revêtements de sol stratifiés. Du point de vue allergologique, ces revêtements de sol sont plutôt à recommander puisqu'ils se laissent facilement nettoyer et que leur surface imperméable ne donne, par exemple, aucune chance de survie aux acariens.

L'élimination des revêtements de sol stratifiés se fait sans difficulté: elle n'est en rien différente de celle des déchets de meubles en bois. Après usage, les revêtements de sol stratifiés peuvent aussi être valorisés par la production d'énergie ou par le recyclage des matériaux de base. Leur transformation ne nécessite pas de mesure particulière.

Prof. DR. R. Marutzky

September 1996

Environnement	Modified	07/04	
	By	PBT	Page 2/2